

- **Nom**  
Lassaigne
- **Prénom**  
Manon
- **Adresse**  
1 avenue Claude Vellefaux 75010 Paris
- **Raison sociale**  
Arbre des Connaissances

### **Informations pratiques**

- **Intitulé de l'activité**  
« Europe et innovation : que fait-on de mes données personnelles ? Discussion entre étudiants »
- **Description de l'activité**  
L'Arbre des Connaissances (AdC) est une association fondée en 2004 à l'initiative de chercheurs qui vise à ouvrir la science aux citoyens et plus particulièrement aux jeunes (13-20 ans), dans une volonté d'éveil de l'esprit critique et de sensibilisation aux sciences. Elle fédère un réseau de 350 scientifiques en France et développe des dispositifs de médiation scientifique innovants selon une double logique de mixité sociale et d'animation des territoires et s'implique particulièrement sur le débat des jeunes depuis 2011.

L'AdC a donc conçu les supports pédagogiques qui ont sous-tendu la séance, en s'appuyant notamment sur des experts de son réseau.

La séance, dont l'objectif était de faire débattre des jeunes collégiens sur les divers enjeux liés à l'utilisation et la protection des données personnelles, s'est déroulée en trois temps :

1- Une introduction pour introduire la définition de donnée personnelle, de la notion de traitement de donnée, d'exemples de données et de situations

2- Un jeu de discussion durant lequel les élèves devaient positionner différentes situations de traitement de données (inspirées de cas concrets précis identifiés à l'international ou de cas inventés) sur un continuum à deux dimensions :

a. Dans un premier temps allant de « possible » à « pas possible » (horizontal). Les

élèves devaient discuter et donner leur avis sur la possibilité que les situations voient le jour en France dans un futur proche.

b. Dans un deuxième temps allant de « souhaitable » à « pas souhaitable » (vertical). Les élèves devaient discuter et donner leur avis sur la désirabilité que de telles situations voient le jour.

Nous avons relevé leurs commentaires.

3- Le nouveau RGPD leur a été présenté, notamment les notions de transparence et clarté du traitement de données, de durée de conservation des données, du droit à l'oubli, de données personnelles sensibles, de consentement et de pénalités.

Puis différentes opinions recoupant des lignes de tensions identifiées dans la presse concernant la mise en application de ce nouveau règlement en Europe ont été discutée en classe. Les enjeux suivants ont été discutés : protection de la vie privée, développement de l'emploi et des entreprises, développement de services personnalisés et de villes intelligentes, confiance du consommateur, inégalités d'accès à la santé et au travail.

- **Date et heure**  
A. le 8 octobre 2018 de 9h à 10h.
- **Lieu**  
Ecole Technique Supérieure du Laboratoire, 95 rue du Dessous des Berges, 75013 Paris
- **Nombre de participants**  
35
- **Catégories de publics présents**  
Des élèves de première année de BTS, une enseignante et une animatrice
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**  
Animatrices de l'Arbre des Connaissances : Manon Lassaïgne, coordinatrice de projet pédagogique.

## **Synthèse de l'activité**

- **Thèmes évoqués**  
La protection des données personnelles en Europe et le nouveau RGPD.

- **Questions / attentes / problèmes soulevés**

Les élèves ont abordé plusieurs enjeux liés à la protection des données personnelles. Différentes préoccupations et remarques ont été formulées sur la protection des données, à partir des exemples fournis identifiés à l'international :

- L'intrusion dans la vie privée sans consentement n'est pas souhaitable.
- Le traitement intensif de nos données collectées par les objets connectés ou d'autres technologies informatiques, pour améliorer notre quotidien et notre état de santé ou éviter la pollution n'est pas souhaitable s'il implique une intrusion dans notre vie privée et les inégalités qui peuvent en découler.
- L'utilisation des données personnelles des élèves pour le recrutement ou à des fins commerciales ne doit pas être autorisée.
- La collecte et le traitement intensifs de nos données personnelles dans l'objectif de surveiller nos comportements citoyens n'est pas souhaitable.
- La collecte et le traitement de nos données personnelles dans l'objectif d'assurer la sécurité est souhaitable mais doit être encadrée pour éviter les dérives.

- **Pistes de proposition formulées**

Face à l'utilisation grandissante des données personnelles, l'Europe doit permettre le développement des nouvelles technologies de l'information, et de l'intelligence artificielle, dans le respect de notre vie privée.